



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau

DPATSS 1

Affaire suivie par :

Jean-Pierre Moracchini

Tél : 01 44 62 44 66

Mél : jean-pierre.moracchini@ac-paris.fr

12, Boulevard d'Indochine

CS 40 049

75933 Paris Cedex 19

**Division des personnels administratifs
techniques, sociaux et de santé**

**Le recteur de la région académique d'Île-de-France,
recteur de l'académie de Paris,
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France**

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat ;
- VU** le décret n°2005-1215 du 26 septembre 2005 modifié portant dispositions statutaires communes applicables aux corps des attachés d'administration et à certains corps analogues ;
- VU** le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

ARRÊTE

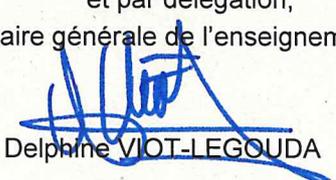
Article 1 : Les secrétaires d'administration de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur dont les noms suivent sont inscrits sur la liste d'aptitude au corps d'attaché d'administration de l'Etat, pour l'année 2023 :

Nom – Prénom	Affectation actuelle
Mme GAUDY Denise	SIEC
M. BOUGHEZALA Tayeb	EREA CROCE SPINELLI
Mme DO CAM Loan	UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE
Mme JIMENEZ Marina	INSTITUT DE FRANCE
Mme RAZAFINDRAINIBE Harisoa Lalao	CLG AIME CESAIRE
Mme FAMEL Vanessa	CLG ALPHONSE DAUDET
Mme DUBOIS Ariane	CROUS DE PARIS
Mme MADEC Anne Cecile	CNAM
Mme MARTIN Aline	RECTORAT DE PARIS
M. CERCIAT Damien	RECTORAT DE PARIS
Mme BATAILLE Christine	RECTORAT DE PARIS
Mme FOURMONT Nathalie	LPO PAUL POIRET
Mme DENYS BERANGERE	UNIVERSITE SORBONNE UNIVERSITE

Article 2 : La Secrétaire Générale de l'académie de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 7 juillet 2023

Pour le recteur de la région académique Île-de-France,
recteur de l'académie de Paris,
chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France,
et par délégation,
la secrétaire générale de l'enseignement scolaire


Delphine VIOT-LEGOUDA